ARRONDISSEMENT DE VICHY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 08 MARS 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77 Présents : 65

Votants: 75 (dont 10 procurations)

N°28

OBJET:

REDYNAMISATION
DES CENTRES
VILLES ET
CENTRES BOURGS

SOUTIEN AUX CANDIDATURES A L'APPEL A PROJET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER

Rendue exécutoire:

Transmise en Sous-Préfecture le : 2 0 MARS 2018

Publiée ou notifiée le : 2 0 MARS 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté — Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents:

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL (à partir de la question n°36), Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – J. JOANNET - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – A. CORNE – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - P SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET – B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – E. GOULFERT – M. GUYOT – A. CHAPUIS – M. MERLE – P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN (jusqu'à la question n°18) – C. MALHURET (à partir de la question n°9) – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON – MC. STEYER – B. KAJDAN – M. JIMENEZ – JJ. MARMOL – S. FONTAINE – JL GUITARD – F. SKVOR – C. POMMERAY – M.J. CONTE – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration: M. J. TERRACOL à M. CHARASSE (jusqu'à la question n°35), Vice-Président.

Mmes et MM. J.P BLANC à M. AURAMBOUT – C. BERTIN à AG. CROUZIER – B. BAYLAUCQ à A. CORNE - H. DUBOSCQ à JS. LALOY - J. BLETTERY à F. SZYPULA - C. BOUARD à B. AGUIAR – G. MAQUIN à C. GRELET (à partir de la question n°19) - C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la question n°8) - MO. COURSOL à M. JIMENEZ – C. LEPRAT à B. KAJDAN, Conseillers Communautaires.

<u>Absents excusés</u>: M. F. BOFFETY – W. PASZKUDZKI, Conseiller Communautaire.

Secrétaire: M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.:

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-12,

Vu le Code de commerce et notamment ses articles L 572-4 et 752-21 à 29,

Vu les statuts de Vichy Communauté, notamment ses compétences en matière d'aménagement de l'espace et de développement économique,

Vu la délibération du 18 juillet 2013 approuvant le SCOT et son Document d'Aménagement Commercial (DACOM), recommandant aux communes de définir leur centralité, d'identifier le potentiel de développement au sein de ces cœurs de vie (comme les dents creuses et les biens vacants) avant de prévoir de nouvelles zones d'extension urbaine,

Vu la délibération N°12 du conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise en date du 20 novembre 2014 prescrivant l'élaboration du PLUi de la Montagne Bourbonnaise,

Vu le projet d'agglomération voté le 18 juin 2015 et actualisé le 28 septembre 2017 et notamment ses fiches 2.11 relative aux Maisons de Services Au Public; 3.1 relative au renforcement des pôles d'équilibre; 3.2 sur le confortement personnalisé des pôles de proximité,

Vu la délibération du Conseil communautaire de Vichy Communauté n°10 du 16 novembre 2017, approuvant le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public,

Vu l'appel à candidatures « reconquérir les centres bourgs et les centres villes de l'Allier », lancé en décembre 2017 par Conseil Départemental de l'Allier,

Considérant l'évolution préoccupante de la vacance commerciale constatée dans les centres-bourgs et centres-villes de notre territoire à l'image des constats opérés au plan national, résultant notamment des implantations concurrentes en périphérie de l'agglomération ou du cœur urbain, mais également de l'essor du e-commerce,

Considérant les démarches et les initiatives d'ores et déjà prises par plusieurs communes de l'agglomération pour une réappropriation de leurs centres par les habitants à travers le soutien aux différentes fonctions qui forment la centralité communale (logements, services, commerces, qualité des espaces publics, mobilités...),

Considérant que ces projets communaux contribueront à dynamiser l'économie locale mais aussi à renforcer la qualité du cadre de vie des habitants (logement, paysage, ...), et ce tout en limitant l'étalement urbain.

Considérant les candidatures élaborées par les communes du territoire de Vichy Communauté,

Considérant l'objectif que s'est fixé Vichy Communauté de définir une stratégie coordonnée entre l'agglomération et ses communes, afin d'améliorer l'efficience de l'intervention publique et de contribuer à une véritable redynamisation des centres villes et centres bourgs, en mettant en place un comité de pilotage dédié,

Considérant l'intérêt d'accompagner et de suivre les démarches envisagées par plusieurs communes du territoire, dans le cadre du comité de pilotage sus-mentionné,

Propose au Conseil Communautaire:

- d'approuver les candidatures à l'appel à candidature du Conseil Départemental de l'Allier, présentées par les communes d'Arfeuilles, Cusset, Le Vernet, Saint-Germain-des-Fossés, Seuillet, Saint-Nicolas-des-Biefs, Vichy.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- approuve cette proposition,

-	charge M.	le Président,	et M.	le Directeur	Général	des	Services	de l'e	xécution	et de
la pub	lication de	ces décisions								

Frédéric AGUILERA

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 08 mars 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 28 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 MARS 2018

Objet de l'acte :

REDYNAMISATION DES CENTRES VILLES ET CENTRES BOURGS -

SOUTIEN AUX CANDIDATURES A L'APPEL A PROJET DU CONSEIL

DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER

Date de décision: 08/03/2018

Date de réception de l'accusé 20/03/2018

de réception :

Numéro de l'acte: 08MAR2018_28

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180308-08MAR2018_28-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 8.4

Domaines de competences par themes

Amenagement du territoire

Date de la version de la 19/04/2017

classification:

Nom du fichier : 28.pdf (99_DE-003-200071363-20180308-08MAR2018_28-DE-

1-1_1.pdf)